

L'essor de la « nouvelle » banque dans l'Europe du xviii^e siècle

Patrice BAUBEAU

RÉSUMÉ

Au cours du xviii^e siècle, les innovations bancaires du siècle précédent se généralisent et s'institutionnalisent, donnant naissance à une nouvelle banque. Cette dernière se caractérise par sa forme juridique, la société de capitaux remplaçant la société de personne ; son activité, principalement de l'escompte et le crédit sur marchandises ; et l'émission de monnaie fiduciaire. Surtout, le destin de ces banques nouvelles est inextricablement lié à celui des États et donne lieu à des crises financières de grande ampleur, comme en 1720.



Assignatie (billet d'assignat) de 25 roubles de la Banque d'Assignment de Saint-Petersbourg, 1769. Source : [Rouble d'assignation](#)

Pays (nom actuel)	Nom	Date de création	Modèle	Emission fiduciaire	Date de disparition
Pays-Bas	Banque de change d'Amsterdam	1609	Continental	Non	
Allemagne	Banque de Hambourg	1619	Baltique	Non	1875
Suède	Banque de Stockholm	1657	Baltique	Oui (1661)	1668
Suède	Banque royale de Suède	1668	Baltique	Oui (1701)	
Royaume-Uni	Banque d'Angleterre	1694	Continental puis Baltique (1844)	Oui	
Royaume-Uni	Banque d'Ecosse	1695	Baltique	Oui	
Autriche	Banque municipale de Vienne	1705	Continental	Oui (1762)	[1815]
France	Banque Générale / Royale	1716	Continental	Oui	1720
Danemark	Kjøbenhavn - Banque de Copenhague	1736	Baltique	Oui	(1773) 1813
Allemagne	Banque royale de Prusse	1765	Baltique	Oui	1806
France	Caisse d'Escompte	1776	Continental	Oui	1793
Espagne	Banque de Saint-Charles	1782	Continental	Oui	1829
Russie	Banque d'Assignment de Saint-Petersbourg	1768	Baltique	Oui	1818
Italie	Banque nationale de Naples	1794	Continental	Oui	

Quelques banques d'émission en Europe, XVII^e-XVIII^e siècles. Réalisation : Patrice Baubeau, pour l'EHNE



Bernard Picart (1673-1733), *Monument consacré à la postérité en mémoire de la folie incroyable de la XX^e année du XVIII^e siècle, 1720*. Source : [BnF, Paris, département Estampes et photographie, RESERVE FOL-QB-201 \(89\)](#)

La banque est une activité étroitement associée, depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, au grand négoce. Or, elle connaît une profonde transformation au XVIII^e siècle, qui associe le recours croissant à la société de capitaux (dont le capital est représenté par des actions cessibles) et l'émission de papier-monnaie.

La généralisation d'innovations apparues au XVII^e siècle

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, les modalités de financement des États évoluent, sous l'influence de l'essor de nouveaux types de banques dans les puissances maritimes de l'Europe de l'Ouest et du Nord.

La Banque d'Amsterdam, née en 1609, s'impose en créant une monnaie d'argent « théorique », une pure unité de compte, le florin *banco*. Johan Palmstruch (1611-1671), Suédois d'origine hollandaise, ajoute à ce modèle l'émission de billets de banque. Toutefois, après la faillite de la banque de Stockholm en 1667, la banque de Suède créée en 1668, plus ancienne banque centrale encore en activité, s'abstient jusqu'en 1701 d'émettre des billets : le potentiel mais aussi les risques de l'émission fiduciaire, c'est-à-dire de monnaie de papier,

sont désormais connus. La Banque d'Angleterre, créée en 1694, incarne la première la nouvelle banque dans sa forme aboutie : résultat du contrat d'association entre de riches capitalistes regroupés pour prêter des capitaux au roi Guillaume III (1689-1702), elle obtient en contrepartie le statut de banque, et le droit d'émettre des billets au porteur (titre de créance par lequel un banquier s'engage à verser à celui qui le porte la somme qui y est indiquée).

Le rôle du financement des États

À l'orée du XVIII^e siècle, ces sociétés de banque prêtent aux États mercantilistes (alliant protectionnisme et commerce extérieur) de vastes capitaux en échange de privilèges et monopoles. Jusque-là, les États s'étaient endettés auprès de grands banquiers internationaux, tels les Peruzzi de Florence ou les Fugger à Augsbourg, dont ils firent la fortune puis la débâcle, ou d'institutions financières locales, comme à Gênes ou Venise. Mais l'échec de l'emprunt de 1557 (ou Grand Parti de Lyon) lancé par Henri II en France démontre la difficulté d'étendre des structures financières locales à l'échelle d'un vaste État territorial animé de surcroît par des ambitions ultramarines, commerciales et militaires.

Les nouvelles banques fonctionnent en parallèle avec des bourses cotant publiquement des titres commerciaux et financiers. Elles s'appuient sur une gouvernance solide leur assurant une capacité d'action élevée, et sont constituées sous la forme de sociétés de capitaux. Même s'il est bien souvent prêté à l'État, ce capital leur assure des privilèges importants, en plus de leur existence en tant que « personne morale », par exemple un monopole d'activité dans un ressort territorial, et, de façon plus symbolique, le droit de disposer d'un blason ou d'une devise.

En tout état de cause, les nouvelles banques ne se développent que sous l'égide et la protection des États, au point d'être parfois compromises dans des enjeux politiques. Ainsi la violente compétition qui oppose en 1728 la Banque royale d'Écosse (créée en 1724 par la monarchie) à la Banque d'Écosse (créée localement en 1695) s'explique-t-elle par les conflits politiques portant sur l'organisation de la monarchie britannique issue de l'acte d'union de 1707 entre l'Angleterre et l'Écosse. De façon générale, le sort de ces banques est intimement lié à la confiance financière inspirée par les États, ce qui suppose des formes nouvelles de garantie publique et aboutit à des arrangements financiers originaux mais aussi à des formes inédites de crises financières, comme en 1720.

La crise de 1720 : première crise financière de l'histoire ?

La crise de 1720 présente trois particularités qui en font vraisemblablement la première crise financière moderne. En premier lieu, elle se déroule de façon presque simultanée sur deux des plus grands marchés financiers de la planète, Paris et Londres, et touche par ricochet le troisième pôle, Amsterdam. Ensuite, elle atteint les États à travers les institutions financières qu'ils ont couvées - la Banque Royale de John Law et la Compagnie du Mississippi en France ; la Banque d'Angleterre et la Compagnie des Mers du Sud en Angleterre. Enfin, la crise se manifeste publiquement à travers la baisse des bourses, jusqu'au krach final, et par une vague de défiance du public envers la monnaie fiduciaire (la monnaie-papier) sous la forme d'une ruée aux guichets des clients cherchant à retirer leurs fonds.

Mais à la différence de la Banque d'Angleterre, qui refuse de solder les dettes de la Compagnie des Mers du Sud, en France, la Banque Royale a lié son destin à la Compagnie du Mississippi. Aussi la faillite retentissante de la Banque Royale, quatre ans seulement après sa création, entraîne en France un profond discrédit de l'idée même de banque et il faut attendre 1776 pour que lui succède la Caisse d'escompte, laquelle évite le terme de « banque ». La Banque d'Angleterre sort en revanche confortée de la crise et devient la première institution bancaire du pays, contribuant à faire de Londres la grande place de compensation nationale et européenne des créances et des dettes. De ce fait, le principe d'une banque à la charnière du public et du privé et dotée de pouvoirs exorbitants, mais soumise à la discipline du marché, s'impose en Europe, avec son outil principal : la monnaie fiduciaire.

Des modèles variés en vue d'assurer la confiance du public dans la monnaie de papier

La monnaie de papier, sous la forme d'un titre de dette utilisable comme monnaie par simple tradition en vue d'un paiement, n'est ni une invention européenne, ni propre aux banques. Ce qui est véritablement nouveau, c'est le principe d'une monnaie de papier convertible immédiatement et à vue en monnaie métallique (c'est-à-dire légale), dont la valeur dépend de la capacité de la banque émettrice à rembourser à vue ses billets en pièces d'or ou d'argent : dans ce modèle bancaire, la confiance du public - d'où l'expression de monnaie fiduciaire - est toujours accordée sous conditions.

Quant à l'émission de ces billets, deux modèles principaux coexistent. Dans le modèle de la banque baltique, les billets sont mis en circulation en contrepartie du dépôt de marchandises. Ce modèle est particulièrement adapté aux économies portuaires et exportatrices (Amsterdam, Hambourg, Stockholm, Saint-Petersbourg) mais son principe est aussi appliqué par les banques territoriales qui se multiplient en Europe au XVIII^e siècle, notamment en Allemagne. Dans le modèle de la banque continentale, au contraire, la sûreté repose sur un titre de créance à court terme portant la signature d'un débiteur, individu ou société, et que la banque achète à son porteur. Cette opération dite d'escompte remplace donc un titre spécifique, la traite, par une créance sur la banque qui circule comme une monnaie. Par conséquent, ces deux modèles de banque d'émission se distinguent par l'élasticité donnée à l'émission monétaire : plutôt rigide dans le modèle baltique, du fait de la couverture des billets par des biens réels, elle est beaucoup plus élastique dans le modèle continental et ouvre donc un espace plus important à la politique monétaire. Paradoxe : la Banque d'Angleterre a été et demeure fondée sur le modèle « continental » plutôt que « baltique » alors que Londres est un grand port, et ce jusqu'à l'*Act of Peel* de 1844 qui sépare activités monétaires et activités bancaires.

Les très nombreuses banques d'émission créées dans toute l'Europe au XVIII^e siècle témoignent du succès de ces principes, depuis l'Espagne, où la Banque de Saint-Charles est fondée en 1782, jusqu'à la Russie, où depuis 1768 la Banque d'Assignation de Saint-Petersbourg met en circulation la plus importante quantité de papier-monnaie du continent, annonçant une nouvelle étape de la transformation des systèmes bancaires.

TARKKA Juha, « The north European model of early central banking », in, MAYES David, WOOD Geoffrey E. (dir.), *Designing Central Banks*, London, Routledge, 2009, p. 34-64.

EDVINSSON, R., JACOBSON, T., et WALDENSTRÖM, D. (dir.), *Sveriges Riksbank and the History of Central Banking (Studies in Macroeconomic History)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018.

GILLARD Lucien, *La banque d'Amsterdam et le florin européen : au temps de la République néerlandaise, 1610-1820*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2004.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/de-l-humanisme-aux-lumieres/l-economie-europeenne-outils-et-produits/l-essor-de-la-«-nouvelle-»-banque-dans-l-europe-du-xviii-siècle>